

11 JULY 1962 *La Croix*

La partie se joue à Alger et à Tunis

DANS l'allocution qu'il a prononcée pour ouvrir la campagne du référendum d'autodétermination en Algérie, le général de Gaulle n'a pu qu'exprimer un espoir : celui que les Français d'Algérie jouent leur rôle dans ce pays « dès que seront dissipés les derniers nuages sanglants dont des fous criminels tâchent encore de les aveugler ». C'est seulement un espoir, et il faudra probablement attendre plusieurs jours encore avant de savoir s'il peut devenir une réalité. La partie se joue à la fois à Alger et à Tunis.

A Alger, c'est-à-dire au sein de l'O. A. S. Bien que celle-ci affirme à tout propos sa cohésion, ses déclarations elles-mêmes la démentent. Ainsi, vendredi soir, au cours d'une émission pirate, son porte-parole, en même temps qu'il annonçait la condamnation à mort de Saradet, coupable de s'être associé à l'appel de Jouhaud (l'O. A. S. n'a pas osé en faire autant à l'égard de son ancien chef oranais, et s'en est tirée en présentant son appel comme un faux), le porte-parole, donc, précisait que l'objectif de l'organisation clandestine n'est pas d'obtenir l'annulation des accords d'Evian, mais de les compléter par des garanties supplémentaires pour les Européens.

Dans le même temps, à Oran, un communiqué du général Gardy, qui est, en principe, le commandant actuel de toute l'O. A. S., annonçait que celle-ci avait décidé de créer des « zones de regroupement », se ralliant ainsi à la partition qu'elle condamnait avec vigueur, il n'y a pas si longtemps. On ne parle donc pas, à Oran, chez les « colonels », le même langage qu'à Alger, chez les « civils ».

Ceux-ci, autant qu'on le sache, auraient posé plusieurs conditions, au cours de leurs tentatives de négociation : l'amnistie pour les auteurs d'attentats commis depuis le 19 mars, des assurances concernant le maintien de l'ordre durant les jours qui suivront l'autodétermination, assurances et précisions concernant les garanties accordées aux Européens.

Ce sont les réponses à ces questions que MM. Farès et Mostefai seraient allés chercher à Tunis. On peut en déduire que les conversations en sont arrivées à un point tel qu'une prise de position nette du F. L. N. est maintenant indispensable. Ainsi, l'O. A. S., après avoir refusé à la délégation française d'Evian la capacité de représenter les Français d'Algérie, en est réduite à utiliser comme intermédiaires auprès du F. L. N. MM. Farès et Mostefai. On ne peut manquer de rapprocher le voyage du président de l'Exécutif provisoire et du principal représentant du F. L. N. des propos tenus au cours de l'émission-pirate de jeudi soir annonçant une « réponse » pour samedi ou dimanche.

Que sera cette réponse ? Bien qu'il craigne la destruction du patrimoine algérien, le F. L. N., nous l'avons déjà dit, n'est sans doute pas disposé à accorder à l'O. A. S. plus qu'il n'a accepté à Evian. Peut-être sera-t-il prêt à des concessions de forme ? En tout cas, les échos qui parviennent de Tunis sont toujours aussi nets. Les dirigeants du F. L. N. réclament l'élimination de l'O. A. S. et s'étonnent, comme la majeure partie de l'opinion, que l'organisation clandestine puisse détruire aussi facilement des bâtiments publics qui devraient être protégés.

C'est dans ce climat d'incertitude que doit s'ouvrir dimanche la campagne du référendum. A ce propos, on doit souligner la gravité de la décision prise par la Commission centrale de contrôle excluant du bénéfice des moyens officiels de propagande la S. F. I. O. et le P. P. A. de Messali Hadj. La Commission affirme que les demandes de ces partis n'avaient pas été présentées dans les formes requises. On ne savait pas que les questions de forme tenaient une telle place dans l'Algérie d'aujourd'hui. Et les représentants du F. L. N. au sein de cette Commission risquent de se voir reprocher d'avoir voulu éliminer des adversaires politiques. La décision de la Commission ne constitue donc pas seulement une injustice, mais aussi une faute qui donne un argument aux adversaires de l'autodétermination et des accords d'Evian. Le Haut-Commissariat a protesté et demandé que l'affaire soit revue. On veut espérer qu'elle le sera.

Jacques DUQUESNE

11 JUN 1962